

PRÉFECTURE DE L'EURE

*Secrétariat Général*

Evreux, le 28 avril 2016

DIRECTION DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES  
BUREAU DES FINANCES ET DES INVESTISSEMENTS  
DES COLLECTIVITES LOCALES

✉ [pref-tdil@eure.gouv.fr](mailto:pref-tdil@eure.gouv.fr)

**Le Préfet de l'Eure**

A

**Mesdames et Messieurs les Maires  
Mesdames et Messieurs les Présidents des E.P.C.I  
à fiscalité propre  
Mesdames et Messieurs les Présidents  
des syndicats de communes**

*Pour information à :*  
*Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement des  
Andelys  
Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de  
Bernay*

**OBJET :** Travaux divers d'intérêt local : modalités de gestion de la subvention  
**REF :** Décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 modifié relatif aux subventions de l'Etat pour des  
projets d'investissement  
**P.J. :** 5 annexes

Les subventions pour travaux divers d'intérêt local (T.D.I.L.) sont régies par le décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 modifié relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement. Elles sont accordées par arrêté ministériel aux collectivités territoriales et leurs groupements sur décision du Ministre de l'Intérieur ou sur proposition de la Commission des finances du Sénat ou de l'Assemblée nationale.

Les services de la préfecture sont en charge de la notification d'attribution de la subvention et de son paiement.

La présente circulaire a pour objet de rappeler les règles de gestion de cette subvention et de présenter les nouvelles modalités mises en place concernant son paiement.

**I – Rappel des délais d'exécution des projets subventionnés au titre des T.D.I.L.**

**1) Le début des travaux**

Les travaux ne peuvent commencer tant que le dossier **n'a pas été réceptionné et réputé complet** par le ministère.

Vous disposez de **2 ans** pour commencer les travaux à partir de la date de notification de l'attribution de la subvention par le Préfet.

Si les travaux n'ont pas commencé dans les délais réglementaires, la caducité de la subvention est prononcée et la subvention est perdue pour la collectivité.

Cependant, il vous est possible de solliciter **la prorogation** du délai de commencement des travaux pour une durée qui ne peut excéder **1 an** par lettre motivée et avant que la caducité de la subvention ne soit constatée.

## 2) Le délai d'achèvement des travaux

Vous disposez d'un délai de **4 ans** pour réaliser les travaux, à partir de la date de commencement des travaux.

Si les travaux n'ont pas été achevés dans les délais réglementaires, la caducité de la subvention est prononcée. L'opération est alors considérée comme terminée et est liquidée au vu des justificatifs des dépenses réalisées.

Cependant, il vous est possible de solliciter **la prorogation** du délai d'achèvement des travaux pour une durée qui ne peut excéder **4 ans** par lettre motivée et avant que la caducité de la subvention ne soit constatée.

## **II – Le début d'exécution des travaux**

Le début d'exécution des travaux est constitué par le **1<sup>er</sup> acte juridique** passé pour la réalisation du projet (bon de commande, devis signé, notification de marché de travaux, décision d'affermissement d'une tranche conditionnelle d'un marché de travaux prenant généralement la forme d'un ordre de service, promesse ou compromis de vente), hors études préalables ou acquisition préalable de terrain nécessaires à la réalisation du projet.

Lorsque les travaux commencent, doivent être adressées sans délai à la préfecture :

- ◆ la déclaration de commencement d'exécution des travaux (*annexe 1*)
- ◆ la copie de **l'acte juridique constituant le commencement d'exécution de l'opération**

## **III – Les demandes de paiement de la subvention : nouvelles modalités**

### 1) Les demandes d'acomptes : travaux en cours

Les pièces nécessaires au versement d'un acompte de la subvention T.D.I.L. sont les suivantes :

- ◆ la déclaration de commencement d'exécution des travaux (*annexe 1*) et la copie de l'acte juridique si celles-ci n'ont pas été transmises précédemment ;
- ◆ l'attestation sollicitant le versement d'un acompte (*annexe 2*), **sans rature ni surcharge** :
  - précisant la date de commencement des travaux
  - précisant le montant hors taxes des factures déjà acquittées
- ◆ **un état récapitulatif des dépenses réalisées (*annexe 3*) certifié exact par le Maire ou le Président de l'E.P.C.I., et accompagné de la copie de l'ensemble des factures acquittées.**

Je vous précise que les versements sont dorénavant limités à 3 par dossier, soit un maximum de 2 acomptes et d'un solde pour un même dossier. Pour les subventions d'un faible montant, vous veillerez à ne solliciter qu'un seul versement à la fin des travaux.

Je vous rappelle par ailleurs que les acomptes versés ne peuvent pas dépasser 80% de la subvention.

## 2) Les demandes de versement du solde ou de la totalité : travaux terminés

Lorsqu'un ou plusieurs acomptes ont été versés et que les travaux sont terminés, vous sollicitez le versement du solde de la subvention.

Si aucun acompte n'a été demandé, vous sollicitez le versement de la totalité de la subvention.

Attention, cette nuance revêt son importance dans la gestion comptable et l'autorisation de paiement de la subvention.

Dans tous les cas, les pièces nécessaires au versement du solde ou de la totalité de la subvention T.D.I.L. sont les suivantes :

- ◆ la déclaration de commencement d'exécution des travaux (*annexe 1*) et la copie de l'acte juridique si celles-ci n'ont pas été transmises précédemment ;
- ◆ l'attestation sollicitant le versement de la subvention (*annexe 4*), **sans rature ni surcharge** :
  - déclarant l'achèvement de l'opération
  - indiquant le plan de financement final et précisant le montant et l'origine des aides qui ont permis la réalisation du projet
  - précisant le montant **total** hors taxes des travaux
  - précisant le type de versement sollicité : « le solde de la subvention » ou « la totalité de la subvention »
- ◆ **un état récapitulatif des dépenses réalisées** (*annexe 5*) certifié exact par le Maire ou le Président de l'E.P.C.I., **visé par le trésorier**, et **accompagné de la copie de l'ensemble des factures acquittées**.

Je vous rappelle que si le montant total des travaux réalisés est inférieur au montant des travaux prévus initialement, la subvention sera réajustée. C'est le taux de la subvention attribuée et notifiée qui sera alors appliqué à la dépense réelle.

## **IV – L'annulation du projet**

Si pour une raison quelconque, le bénéficiaire d'une subvention T.D.I.L. se trouve empêché de réaliser l'opération partiellement ou en totalité, il doit en aviser mes services dans les meilleurs délais.

Les modèles joints en annexes ainsi que toutes les informations utiles sont disponibles sur le portail les services de l'Etat dans l'Eure à l'adresse suivante : [www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr), rubrique « Politiques publiques », « Collectivités locales - Intercommunalité », « Finances », « Subventions d'investissement », « TDIL ».

Pour le Préfet et par délégation,  
La Secrétaire Générale,



Anne LAPARRE-LACASSAGNE

Annexe 1

**Déclaration de commencement d'exécution de l'opération  
au titre des Travaux Divers d'Intérêt Local (T.D.I.L.)**

Collectivité maître d'ouvrage :

.....  
.....

Désignation de l'opération :

.....  
.....  
.....

Subventionnée par arrêté ministériel du : \_\_ / \_\_ / 20 \_\_ notifié par les services  
préfectoraux le \_\_ / \_\_ / 20 \_\_.

Le Maire ou le Président

**déclare** que l'opération ci-dessus désignée a reçu un commencement d'exécution  
le \_\_ / \_\_ / 20 \_\_ ;

**joint** à la présente déclaration, **l'acte juridique** justifiant du début d'exécution des travaux  
(bon de commande, devis signé, notification de marché de travaux, décision d'affermissement d'une tranche  
conditionnelle d'un marché de travaux prenant généralement la forme d'un ordre de service, promesse ou  
compromis de vente).

Fait à .....

Le \_\_ / \_\_ / 20 \_\_

Le Maire ou le Président,  
Prénom et NOM,

Signature et cachet

Le commencement d'exécution de l'opération est constitué par le 1<sup>er</sup> acte juridique passé pour la réalisation de l'opération : devis signé, bon de commande, marché de travaux, décision d'affermissement d'une tranche conditionnelle de travaux (qui peut prendre la forme d'un ordre de service), promesse ou compromis de vente. Les études ou l'acquisition de terrains, nécessaires à la réalisation de l'opération et réalisées préalablement, ne constituent pas un commencement d'exécution.

**Le bénéficiaire dispose d'un délai de 4 ans à compter de la date de début d'exécution pour achever l'opération**, éventuellement prorogé de 4 ans maximum sur demande du bénéficiaire avant expiration de ce délai. L'opération étant considérée comme terminée, aucune demande de paiement de la part du bénéficiaire ne peut intervenir après expiration de ce délai.

## TRAVAUX DIVERS D'INTERET LOCAL

### Attestation

(à compléter sans rature ni surcharge)

### Demande de versement d'un acompte de la subvention

(travaux en cours)

Collectivité maître d'ouvrage :

.....  
.....

Désignation de l'opération :

.....  
.....  
.....

Subventionnée par arrêté ministériel du : \_\_ / \_\_ / 20 \_\_ notifié par les services préfectoraux le \_\_ / \_\_ / 20 \_\_.

Le Maire ou le Président,

**déclare** que l'opération ci-dessus désignée, débutée le \_\_ / \_\_ / 20 \_\_, est **en cours**,

**joint** à la présente attestation, la **déclaration de commencement des travaux et l'acte juridique** justifiant du début d'exécution des travaux (bon de commande, devis signé, notification de marché de travaux, décision d'affermissement d'une tranche conditionnelle d'un marché de travaux prenant généralement la forme d'un ordre de service, promesse ou compromis de vente), si ces derniers n'ont pas été transmis précédemment,

**déclare** avoir réglé, à ce jour, la somme de ..... € hors taxes, correspondant à la dépense subventionnable,

**joint** à la présente attestation, le **tableau récapitulatif des dépenses réalisées** certifié exact par le Maire ou le Président et la **copie de l'ensemble des factures**,

**et sollicite** le versement d'un acompte de la subvention au prorata des dépenses réalisées.

Fait à .....

Le \_\_ / \_\_ / 20 \_\_

Le Maire ou le Président,  
Prénom et NOM,

Signature et cachet

Les acomptes versés ne peuvent dépasser 80% de la subvention accordée et un maximum de 2 acomptes par dossier pourront être sollicités avant le versement du solde.

Annexe 3

**TRAVAUX DIVERS D'INTERET LOCAL  
DEMANDE DE VERSEMENT D'UN ACOMPTE DE LA SUBVENTION  
Etat récapitulatif des dépenses réalisées**

Collectivité maître d'ouvrage : .....

Désignation de l'opération : .....

NOM DE L'ENTREPRISE	NATURE DES TRAVAUX	DATE DE LA FACTURE	MONTANT HT	MONTANT TTC	DATE DE MANDAT
<b>TOTAL</b>					

Joindre la copie de l'ensemble des factures acquittées

à ....., le .....

Certifié exact,

Le Maire ou le Président (cachet + signature)

## TRAVAUX DIVERS D'INTERET LOCAL

### Attestation

(à compléter sans rature ni surcharge)

### Déclaration d'achèvement de l'opération

### Demande de versement de la subvention

(travaux terminés)

Collectivité maître d'ouvrage :

.....  
.....

Désignation de l'opération :

.....  
.....

Subventionnée par arrêté ministériel du : \_\_ / \_\_ / 20 \_\_ notifié par les services préfectoraux le \_\_ / \_\_ / 20 \_\_.

Le Maire ou le Président,

**déclare** que l'opération ci-dessus désignée, débutée le \_\_ / \_\_ / 20 \_\_, est **terminée**,

**joint** à la présente attestation, la **déclaration de commencement des travaux** et l'**acte juridique** justifiant du début d'exécution des travaux (bon de commande, devis signé, notification de marché de travaux, décision d'affermissement d'une tranche conditionnelle d'un marché de travaux prenant généralement la forme d'un ordre de service, promesse ou compromis de vente), si ces derniers n'ont pas été transmis précédemment,

**déclare** avoir réglé la somme totale de ..... € hors taxes, correspondant à la dépense subventionnable,

**joint** à la présente attestation, le tableau récapitulatif des dépenses réalisées certifié exact par le Maire ou le Président et **visé par le trésorier**, et la **copie de l'ensemble des factures**,

**certifie** que cette opération a été financée de la façon suivante :

- subvention T.D.I.L. : ..... €  
- autres subventions (à préciser) : ..... €  
- fonds propres ou emprunt : ..... €  
- fonds de concours : ..... €

**SOIT UN COUT TOTAL DE L'OPERATION (\*)** .....€

(\*) Montant identique à la somme totale réglée

**et sollicite** le versement de :

la totalité de la subvention

le solde de la subvention (suite à l'obtention d'un ou plusieurs acomptes)

Fait à .....

Le \_\_ / \_\_ / 20 \_\_

Le Maire ou le Président,  
Prénom et NOM,

Signature et cachet

Annexe 5

**TRAVAUX DIVERS D'INTERET LOCAL  
DEMANDE DE VERSEMENT DU SOLDE OU DE LA TOTALITE DE LA SUBVENTION  
Etat récapitulatif des dépenses réalisées**

Collectivité maître d'ouvrage : .....  
 Désignation de l'opération : .....

NOM DE L'ENTREPRISE	NATURE DES TRAVAUX	DATE DE LA FACTURE	MONTANT HT	MONTANT TTC	DATE DE MANDAT
<b>TOTAL</b>					

Joindre la copie de l'ensemble des factures acquittées

Certifié exact

à ....., le .....  
 Le trésorier (cachet + signature) Le Maire ou le Président (cachet + signature)